



Bulletin d'information municipal Spécial CORONAVIRUS Avril 2020



Edito – le mot du maire

Depuis près de 5 semaines, nous vivons une situation que nous n'imaginions pas.

Des restrictions importantes pour nos déplacements nous sont imposées. Certains d'entre nous continuent d'exercer leur activité ; d'autres sont en télétravail, d'autres en chômage partiel. Nos écoles sont fermées, bref notre vie à tous est bouleversée. Vivre le confinement semble difficile à certains et j'ai dû intervenir à plusieurs reprises pour faire respecter les gestes barrières, en particulier à des jeunes du village qui continuent à se réunir, y compris de nuit, en créant des troubles de voisinage. Qu'ils ne croient pas bénéficier d'impunité dans ces circonstances exceptionnelles : il est acquis maintenant que même les plus jeunes peuvent être atteints y compris de manière gravissime par cette nouvelle maladie. Il y a eu plusieurs cas de Covid 19 à Gentelles ou à Cachy. Certain(e)s ont été atteints fortement. Heureusement il n'y a pas eu de nécessité d'hospitalisation mais la pandémie n'est pas terminée. D'autre part les perturbations intentionnelles du calme du village, en plus du non respect de l'obligation d'une distanciation sociale, restent susceptibles de sanctions par la gendarmerie que j'ai prévenue à plusieurs reprises des dérives que j'ai pu observer. Ce confinement est également, et surtout, l'occasion de manifester une solidarité envers nos voisins, amis ou simplement habitants du même village. Cependant, la vie continue. Le confinement est sans doute moins difficile à vivre à la campagne, et nous continuerons à encourager les initiatives permettant de le rendre plus supportable. Nous devons aussi commencer à préparer l'après. Nous attendons les directives pour accompagner la reprise de l'activité après le 11 mai, si cette date est confirmée. En attendant, nous avons souhaité garder le lien avec vous tous, par la diffusion de ce bulletin municipal spécial coronavirus. Le travail de la municipalité continue pendant le confinement, d'une manière différente. Portez vous bien.



Retour sur les élections municipales

Le confinement imposé au lendemain du premier tour des élections a interrompu le processus de renouvellement du conseil municipal.

Au premier tour 275 votants ont été comptabilisés, soit 57,65 % des inscrits, ce qui est moins que pour les élections municipales précédentes. 12 candidats ont obtenu la majorité absolue et ont donc été élus. Par ordre alphabétique, ce sont :

Bruno CAILLEUX, Xavier COMMECY, Jacqueline DE POORTER, Bertrand DAUCHIN, Nicolas DELATTAIGNANT, Gilles DIZAMBOURG, Cécile DUMEIGE, Jean-Pierre GAUNIER, Nicolas LEGRAIN, Grégory MAILLARD, Benoît MÂLE, Frédéric MASSOT.

Un second tour doit donc avoir lieu pour élire 3 conseillers. Si initialement, ce second tour était prévu le 22 Mars, il est reporté, sans que pour l'instant, la date en soit fixée. La date du 21 juin a été évoquée, mais cette date pourra-t-elle être respectée ? On s'oriente davantage vers un report à l'automne. Autre incertitude, faudra-t-il refaire un premier tour ? Notre commune comptant moins de 1000 habitants, la directive votée par le parlement prévoit que les résultats du premier tour restent acquis et que seul le second tour sera à organiser... mais cela pourrait changer ? En attendant, un décret a prolongé le mandat des conseillers municipaux qui siégeaient depuis 6 ans. La dernière réunion du conseil municipal a eu lieu le 13 mars. Au cours de cette réunion, nous avons approuvé le compte administratif 2019. Par contre, nous réservons au nouveau conseil la responsabilité de voter le nouveau budget. Nous reviendrons, bien entendu, vers vous dès que de nouvelles informations seront données sur le sujet.

Les chocolats de Pâques ... drôles de cloches cette année.



Confinement oblige, il n'était pas possible que le comité des fêtes organise la traditionnelle chasse aux œufs du samedi de Pâques, pour les petits Gentellois.

Le Covid 19 allait-il avoir raison de la gourmandise de nos petits ?

C'était sans compter sur la détermination du comité des fêtes et particulièrement de sa présidente.

Vendredi après midi, une course de vitesse a été engagée pour dévaliser les magasins alentours. Il venait d'être décidé de remplacer l'opération par une distribution à tout le village de plaques de chocolat, plus faciles à glisser dans les boîtes aux lettres que des œufs ou des petits lapins ! Ce sont donc 250 plaques qu'il fallait trouver rapidement. Quelques conseillères et conseillers se sont retrouvés le samedi 11 avril et se sont répartis les différentes rues du village. Ils sont allés à la rencontre des habitants du village pour la distribution. C'était aussi l'occasion de prendre des nouvelles de chacun et d'échanger quelques paroles... A distance bien sûr !

Mise en place imminente 30 KM/H



Comme décidé en conseil municipal, l'ensemble des voies de circulation du village va passer à 30 KM/H. Cette mesure a été prise pour protéger les habitants du village suite au constat des vitesses très excessives de certains véhicules. Attention à respecter ces nouvelles limitations.